



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DU CANTAL

ARRÊTÉ N° 2020-96

PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION

DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DE CATEGORIE B

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du CANTAL,

Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-54 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°89-229 du 17 avril 1989 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et leurs établissements publics

Vu l'arrêté en date du 19/12/2018 portant modification de la composition de la commission administrative paritaire de catégorie B, suite aux résultats des élections professionnelles du 6 décembre 2018,

Vu le procès-verbal des élections du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 28 octobre 2020,

Considérant que suite au renouvellement du Conseil d'Administration du Centre de Gestion, il convient de remplacer les représentants des collectivités,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La nouvelle composition de la Commission Administrative Paritaire de catégorie B s'établit comme suit :

Représentants des collectivités

Titulaires

Suppléants

DELRIEU TOURTOULOU Annie	CHAMBON Louis
LAPEYRE René	DELAMAIDE Charly
MARANDON Jean Louis	VIDALINC Julien
SOULIER Jean Pierre	ROUET Clément

Représentants du personnel

Titulaires

Suppléants

DONDRILLE Yves	TOUZY Carole
CLAUX Mélanie	CAZES Marie Gaëlle
BOCA André	BADUEL Isabelle
BONNET Alexandre	MALTHIEU Marie Dominique

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté adressée à Monsieur le Préfet du CANTAL.

Fait à AURILLAC, le 06/11/2020

**Le Président
Louis CHAMBON**

De: actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr
Envoyé: vendredi 6 novembre 2020 17:14
À: s2low@www.bl-echanges-securises.fr; cdg15@cdg15.fr; backuptdt@berger-levrault.fr
Objet: ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte
Pièces jointes: EACT--PREF015-281500033-20201106-16699.xml; 015-281500033-20201106-2020_96-AR-1-2_16851.xml



Accusé de réception

Acte reçu par: Préfecture du Cantal

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2020-11-06(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Cantal

N° de SIREN: 281500033

Numéro Acte de la collectivité locale: 2020_96

Objet acte: Arrêté portant composition de la CAP B

Nature de l'acte: Actes réglementaires

Matière: 5.2-Fonctionnement des assemblées

Identifiant Acte: 015-281500033-20201106-2020_96-AR